

mortalité dans les épidémies du choléra.

« 110. Les temps chauds et secs ont souvent été signalés comme augmentant l'intensité de l'épidémie. Le vent soufflant d'une localité où règne le choléra l'aurait parfois transmis à quelques kilomètres de distance.

« 111. Les régions situées à une grande altitude échappent ordinairement au choléra; celui-ci sévit, au contraire, davantage dans les lieux bas et le long des rivières. Dans les villages situés sur des cours d'eau, le choléra se montre parfois successivement à quelques jours de distance, en suivant la direction du courant lui-même.

« 112. Les violents orages et les grandes pluies précèdent très-souvent d'un jour ou deux l'apparition du choléra dans une localité ou amènent une aggravation de l'épidémie si la maladie régnait déjà.

« 113. Lorsque les déjections cholériques s'infiltrent dans le sol, souillent les puits, les citernes ou les rivières auxquels on s'approvisionne d'eau potable, le choléra s'observe souvent chez les personnes qui boivent de ces eaux.

« 114. Dans les épidémies du choléra, certains quartiers, certaines rues, certains groupes de maisons sont le siège d'une très forte mortalité. Un grand nombre de ceux qui séjournent dans ces localités sont frappés. Si les habitants des foyers cholériques transportent ailleurs leur domicile, on voit souvent l'épidémie s'éteindre.

Nous disons avec beaucoup de justesse, que les maladies contagieuses épidémiques sont toujours le résultat de l'ignorance des lois de l'hygiène et la gravité des fléaux est toujours en rapport avec l'observation de ces mêmes lois d'hygiène qui constituent le bien être publique et individuel.

L'air et la lumière, ces deux éléments indispensables à la vie, sont marchandés d'une façon indigne par les propriétaires

de bourges infectes où l'obscurité, l'humidité, les odeurs repoussantes se confondent dans un milieu dix fois trop petit, sans qu'un rayon de soleil trouve une fissure pour y pénétrer.

L'attention de notre conseil d'hygiène devrait se diriger, sur ces logements insalubres où les classes ouvrières et infimes de notre population vont s'entasser.

DR J. I. DESROCHES.

COMMUNICATION.

LES DÉCHETS.

Nous publions, avec plaisir, la communication suivante, que nous adresse un citoyen distingué de cette ville. La suggestion qu'il propose ne répugne en rien aux lois de l'hygiène. Elle a, de plus, le rare mérite d'être éminemment pratique. En effet, puisque l'administration ne peut faire enlever les déchets d'une manière convenable, consomons les au fur et à mesure de leur production.—LA REDACTION.

M. le Rédacteur,

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt votre article intitulé "Déchets". Les suggestions que vous faites sont très sages, et ne sauraient être plus à propos.

Je ne suis ni médecin, ni échevin, par conséquent, je n'ai ni le droit d'aviser, et encore moins celui d'appliquer le remède à un état de choses vraiment déplorable, mais comme simple citoyen, obligé comme tout le monde à respirer l'air plus ou moins vicié de nos rues malpropres, il m'est bien permis de vous faire part de ce que je fais moi-même des déchets de ma maison.

Depuis bientôt six ans que j'habite Montréal, jamais les vidangeurs n'ont eu à arrêter à ma porte, pour y vider comme vous le dites, moitié dans la rue, moitié dans la voiture, des boîtes remplies d'immondices en putréfaction. Le moyen que j'emploie est bien simple et à la portée de